



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DE GARNERANS N°24

Séance du 22 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le **vingt-deux avril à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à Garnerans sous la présidence de M. René SUAREZ, Maire.

### Présents :

, Pierre BAILLY-BECHET, Hervé CHAGOT, Lucy BRAY, Rémy GATT, Sophia LEVERT, Gabrielle LOUBES, Philippe MATRAY, Karine MOMMESSIN, Gérard POEYMIROU, René SUAREZ, Damien VANDERGHOOOTE.

### Absents excusés :

Olivier ARNAU a donné pouvoir à Philippe MATRAY  
Aurore MEUNIER a donné pouvoir à René SUAREZ  
Stéphanie MARTINEZ-MARTOS a donné pouvoir à Elise AUCLAIR  
Elise AUCLAIR

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Hervé CHAGOT a été nommé secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Date de la convocation : 10 avril 2026

Présents et représentés : 13  
Date d'affichage : 10 avril 2026

### N 24 – Composition de la Commission Communale des impôts directs (CCID)

L'article 1650 du code général des impôts(CGI) prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune.

La CCID est composée de 7 membres : le maire ou l'adjoint délégué, président et 6 commissaires. Le choix définitif des 12 membres (6 titulaires et 6 suppléants) revient au Directeur départemental des Finances publiques de l'Ain

Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune ;
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Les 6 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées à la rubrique « Composition de la commission communale des impôts directs », dressée par le conseil municipal. La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires; et 12 noms pour les commissaires suppléants.

La CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale et :

- dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du code général des impôts (CGI)) ;
- participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du CGI) ;

.../...

Mise en ligne le : 23/04/2026

.../...

- participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;
- formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R\*198-3 du livre des procédures fiscales).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

➤ **DESIGNE, les personnes suivantes :**

12 titulaires :

Elise AUCLAIR, Pierre BAILLY-BECHET, Hervé CHAGOT, Lucy BRAY, Sophia LEVERT, Gabrielle LOUBES, Stéphanie MARTINEZ-MARTOS, Philippe MATRAY, Karine MOMMESSIN, Gérard POEYMIROU, Damien VANDERGHOOOTE, Olivier ARNAU,

12 suppléants : Aurore MEUNIER, Remy GATT, Dominique Viot, Marc Bettu, Alain Berger, Roger Ribollet, Pascal Chichoux, Philippe Broyer, Philippe Bonnat, Bernard Jacquon, Nicolas Burdeau, Sébastien BLANC.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,  
René SUAREZ

The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Garnierans. The seal features a central emblem and the text 'MAIRIE DE GARNIERANS' around the top and '40' at the bottom. A black ink signature is written across the seal.

Mise en ligne le : 23/04/2026